

LISTE DES PETITS TRAVAUX DE JARDINAGE

- La tonte, et l'entretien de gazons ;
- Le débroussaillage ;
- L'entretien des massifs et des balcons ;
- L'arrosage manuel des végétaux (hors maintenance d'arrosage, hors goutte à goutte) ;
- Le ramassage des feuilles ;
- La scarification ;
- L'application d'engrais et/ou d'amendements (produits fournis par le client) ;
- Le déneigement ;
- L'entretien des potagers ;
- L'enlèvement des déchets verts ;
- La petite maintenance régulière des allées et des terrasses ;
- La petite maintenance régulière du mobilier de jardins et accessoires ;
- Le bêchage, le binage et le griffage ;
- Le désherbage ;
- Le petit arrachage manuel et évacuation des végétaux
- La taille des haies, des fruitiers, des rosiers et des plantes grimpances dans le respect du décret du 1er septembre 2004 ;
- La taille d'arbres et d'arbustes hors élagage, effectuée à partir du sol ou dans les conditions de l'article R 4323-63 du code du travail ;
- Le traitement des arbres et des arbustes (produits de la gamme amateur ou de la gamme professionnelle en PJT sous réserve de la détention de l'agrément) ;
- Le traitement chimique des gazons (produits de la gamme amateur ou de la gamme professionnelle en PJT sous réserve de la détention de l'agrément).